sttp•cupw info

● UNITÉ URBAINE ● UNITÉ RURALE ET SUBURBAINE ● UNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

2023-2027 Bulletin nº 482 Le 20 octobre 2026

COLLÈGE SYNDICAL DU CANADA

Date limite des demandes de participation : 7 février 2027

Programme phare du Congrès du travail du Canada (CTC) en matière de développement du leadership syndical, le Collège syndical du Canada propose une occasion unique aux dirigeantes et dirigeants syndicaux et aux membres actifs d'acquérir de nouvelles compétences et de relever les défis qui se posent au mouvement syndical. Il offre des cours de niveau universitaire sur des questions liées au travail et aux droits des travailleuses et travailleurs au Canada. Il donne aux diplômés les outils nécessaires pour devenir des leaders efficaces au sein de leur syndicat, de leur conseil du travail et de l'ensemble du mouvement syndical, dans l'intérêt des travailleurs et travailleuses.

Les membres en règle du STTP peuvent s'inscrire à ce programme postsecondaire, qui est offert en anglais. Les membres du Québec peuvent poser leur candidature au Programme d'éducation syndicale de la FTQ à l'adresse suivante : https://ftq.qc.ca/programme-education-syndicale/

Voici les objectifs du programme du CTC :

- favoriser l'acquisition de solides compétences en matière de leadership et fournir les outils nécessaires pour faire preuve de leadership;
- favoriser l'autonomie et la confiance en soi, créer de nouveaux réseaux de dirigeantes et dirigeants syndicaux;
- renforcer l'esprit critique;
- examiner les luttes de la classe ouvrière et les questions des droits de la personne ayant une incidence sur les travailleurs et travailleuses;
- susciter le changement.

DOMAINES D'ÉTUDE

Fondations de l'économie politique	**Théorie et pratiques syndicales**	**Réflexion stratégique, planification et élaboration de projets**
Compétences en communication et en recherche	**Vérité pour la Réconcili-Action**	**Leadership pour le renforcement de nos mouvements**
Éducation pour l'action/Organiser pour le changement	**Le travailleur et la travailleuse dans un monde globalisé**	**Gouvernance, lois et politiques**

CALENDRIER*

Trois sessions intensives sont proposées sur une période de 14 mois ou plus. Chaque session comprend un enseignement en ligne et en personne, en plus des lectures personnelles. Des sessions en personne sont offertes chaque année dans l'Ouest canadien (en hiver) et dans l'Est canadien (en été).

SESSION 1 : **Les syndicats dans l'économie politique**
Mai/juin/juillet 2027 — En ligne
Du 18 au 23 juillet 2027 – En personne (Kingston, en Ontario)*

SESSION 2 : **Le leadership syndical et l'organisation du changement**
Janvier/février 2028 – En ligne
Du 27 février au 3 mars 2028 – En personne (Harrison Hot Springs, en C.-B.)*

.../2

SESSION 3 : **La croissance d'un mouvement : de l'intérieur et de l'extérieur**
Juin/juillet 2028 — En ligne
Du 16 au 21 juillet 2028 – En personne (Kingston, en Ontario)*

Une séance d'orientation aura lieu avant le début de la première session. Le projet d'apprentissage indépendant (en ligne) devra être réalisé entre les sessions, soit de septembre à décembre 2027, et de mars à juin 2028.

** Les dates et le lieu peuvent faire l'objet de modifications.*

QUI DEVRAIT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION? *

Tout membre en règle du STTP qui :

- joue ou a joué un rôle actif au sein de son syndicat (poste élu, militantisme, membre d'un comité, etc.);
- compte à son actif un ou des cours de formation syndicale;
- participe activement aux enjeux de justice sociale ou économique dans sa collectivité;
- est en mesure de prendre le temps, pendant un an ou plus, de suivre des cours en ligne et en personne, et de satisfaire, de manière autonome, aux exigences d'apprentissage.

Les membres des groupes d'équité (femmes, personnes de couleur, travailleuses et travailleurs ayant une incapacité, membres des communautés LGBTQ2+ et travailleuses et travailleurs autochtones) sont encouragés à présenter une demande de participation.

** Si vous prévoyez vous inscrire au programme, veuillez en informer **votre section locale et votre bureau régional**.*

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION?

Date limite pour présenter une demande de participation (cohorte 19) : **le 7 février 2027, à 23 h 59** (heure de l'Est).

Nous vous encourageons à discuter de votre intention de présenter une demande de participation avec une représentante ou un représentant syndical du secteur de l'éducation pour voir si ce programme vous convient et si vous avez droit à un soutien financier.

Si vous souhaitez présenter une demande de participation au prochain programme de formation du Collège syndical du Canada, consultez le site Web suivant (en anglais seulement) : **start your application here**.

Si vous avez des questions au sujet du programme, il vous suffit d'envoyer un courriel à : labourcollege@clcctc.ca.

QU'EN EST-IL DES COÛTS?

Selon le paragraphe 11.04 des statuts nationaux (Fonds d'études Joe-Davidson), le STTP paie les frais de participation.

Solidarité,



Coleen Jones
2e vice-présidente nationale

/pr sepb 225 /scfp 1979